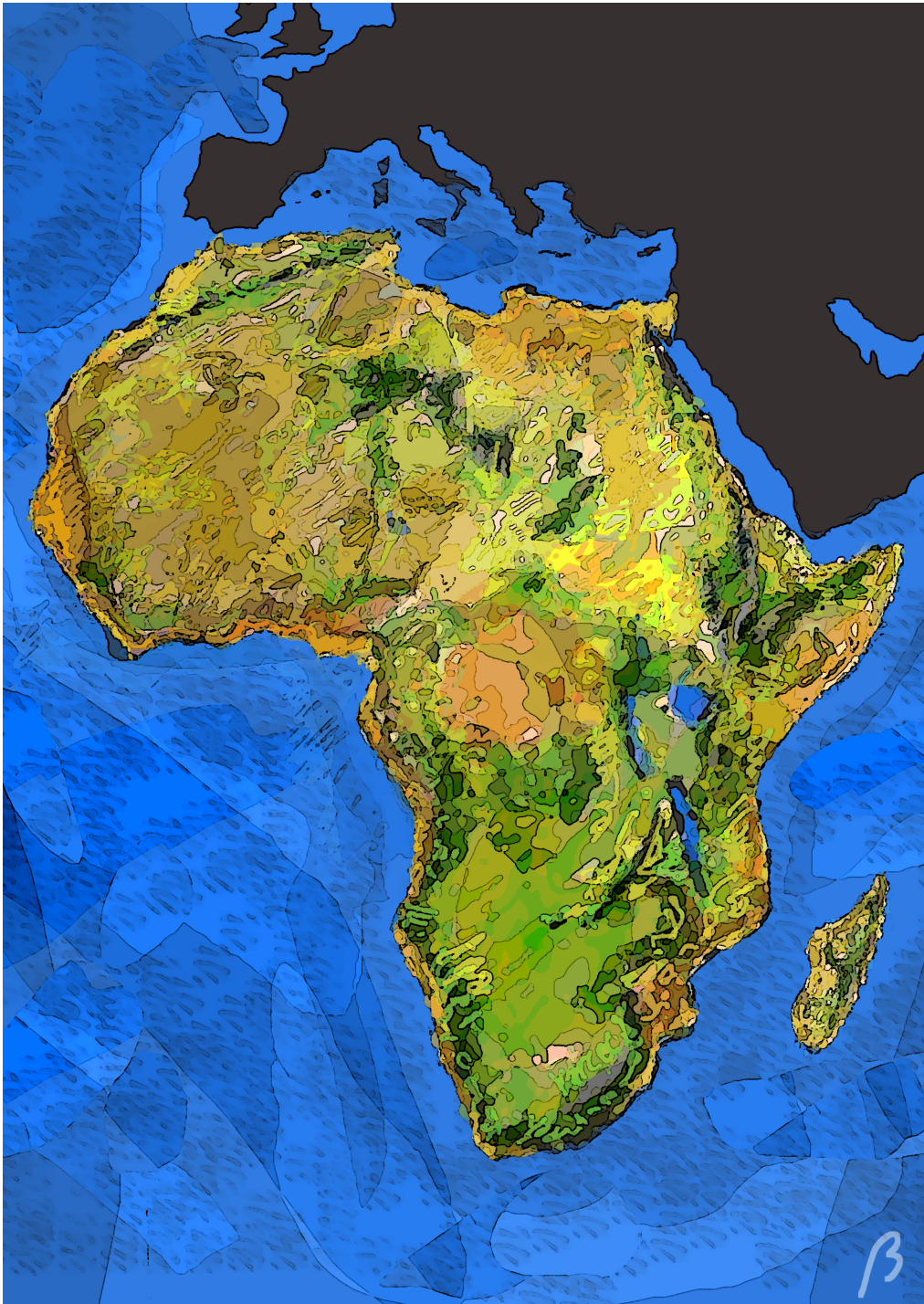


Master 2 Droit comparé
Spécialité *Droits africains*

Guide pour le mémoire de stage



Le rapport de stage requiert les mêmes exigences que le mémoire (voir impérativement le guide de présentation du mémoire). D'une part, parce qu'il terminera le deuxième cycle de vos études universitaires et devra donc démontrer une maîtrise du droit. D'autre part, car il sera un bon indicateur de votre niveau pour les employeurs que vous solliciterez ensuite.

Pour cette raison, le temps nécessaire à la confection de ce travail ne doit pas être sous-estimé. Il comprend non seulement le temps nécessaire au choix du sujet traité mais également celui à toutes les étapes mentionnées dans le guide des mémoires même si l'effort de réflexion et d'abstraction ainsi que l'intensité de la recherche bibliographique seront plus limités.

En effet, si le rapport de stage n'est pas un mémoire (à ce titre, il n'a pas à s'étendre sur 80 à 100 pages, mais entre 40 et 50 pages), il doit toutefois permettre de révéler les qualités de l'étudiant tant en ce qui concerne son habilité à la recherche que son aptitude à se saisir d'une question de droit pertinente et à développer un raisonnement à son sujet.

Le rapport de stage ne doit donc pas être une simple description de l'institution qui vous aura accueilli ou des tâches qu'elle vous aura assignées. D'une manière générale, la présentation de l'institution doit être très rapide et relever seulement d'une introduction. Quant à celle de vos activités, elle doit se concentrer sur ce que vous avez fait de manière substantielle : les questions de droit qui vous ont été soumises et les réponses que vous y avez apportées (il est à ce titre recommandé de reproduire dans le corps du devoir ou en annexe vos productions pour l'institution). Les détails matériels ne nous intéressent pas sauf s'ils ont eu un impact sur votre travail sur le fond du droit. On sait ainsi que certaines institutions ne délèguent aucune responsabilité aux étudiants ni ne leur font faire des travaux intéressants.

C'est pour cette raison que l'objet principal du rapport doit être de sélectionner parmi les points étudiés ou non étudiés celui (ou ceux) qui vous semble(nt) le(s) plus intéressant(s) afin d'approfondir le travail que vous avez fourni et lui(leur) donner une portée théorique que le travail en stage n'aura pas permis de faire, ce travail consistant généralement à donner des réponses utiles au commanditaire et non des réflexions théoriques. Ce ou ces point(s) devront donc constituer la matière d'une véritable analyse scientifique nécessitant des travaux de recherche au-delà de la simple exploitation des sources documentaires qui auront été utilisées lors de votre stage. Des recherches supplémentaires, notamment sur les aspects doctrinaux, seront par conséquent nécessaires.

Parce que cet exercice est difficile, il vous faudra prendre un directeur dans l'équipe du master 2 pour vous aider soit à présélectionner les questions théoriques que vous traiterez pendant votre stage soit à déterminer un thème de recherche pour ceux qui auront la malchance de ne rien se voir confier d'intéressant pendant le stage. Pour le lot commun qui ne découvrira que pendant le stage quelle sera son activité, il faudra vous adapter et choisir, en accord avec le directeur de mémoire, la question que vous développerez plus particulièrement dans le rapport. Le directeur supervisera ensuite votre travail jusqu'à son achèvement.

Dans toutes les hypothèses, il conviendra de concevoir votre travail comme un « mini-mémoire » devant répondre aux exigences de rigueur et de présentation prescrites pour le mémoire en faisant attention à essayer autant que faire se peut de relier votre travail à ce que vous avez fait pendant le stage. Autrement dit, il faut un équilibre entre un travail de pure recherche (bien que moins documenté qu'un mémoire) et un simple descriptif de vos activités, ce que vous parviendrez à faire en précisant ce que vous avez fait et auriez pu ajouter. La bibliographie que vous devrez ajouter sera donc une dimension importante de ce travail.